

P.V. de l'ASSEMBLEE GENERALE du 06 octobre 2023

**L'assemblée générale s'est déroulée à partir de 19h00 dans la salle Collovray
7 rue Parmentier 69600 OULLINS.**

Ordre du jour :

1. Emargement des présents et pouvoirs.
2. Ouverture AG et mot du Président.
3. Démission d'un membre du bureau et cooptation d'un nouveau membre
4. Rapport moral et d'activité saison 2022/2023
5. Rapport financier.
6. Approbation des rapports.
7. Budget prévisionnel
8. Informations diverses
9. Parole aux représentants (Mairie, CDRP, Groupement, CASI)
10. Questions diverses.

1. EMARGEMENT DES PRESENTS ET POUVOIRS

108 convocations ont été envoyées

Il y a 57 Présents + 27 Pouvoirs = 84 votants

Le quorum de 10% prévu par l'article 16 des statuts est atteint, l'AG peut délibérer.

2. OUVERTURE DE L'AG ET MOT DU PRESIDENT

Je déclare donc « Ouverte » cette Assemblée Générale de la saison 2022/2023.

Bonsoir à toutes les adhérentes et tous les adhérents, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

Je souhaite également remercier pour leur présence :

- M. SOUCHON Adjoint aux sports de la Mairie d'Oullins
- M. GRENIER Président du CASCOL Groupement

Pris par d'autres occupations, sont excusés :

* Mme le maire, Clotilde POUZERGUE

* Mme Laure DZIUBAK secrétaire du CASI Cheminots de Lyon

* M. Gabriel PARRON Président du Comité Rhône Métropole de Lyon de la Fédération Française de Randonnée

Comme à l'accoutumé, nous finirons cette AG sur une note agréable, devant un verre et un buffet.

3. DEMISSION D'UN MEMBRE DU BUREAU ET COOPTATION D'UN NOUVEAU

Suite à son départ d'Oullins, Roger BOUCHERAT, ne renouvelle pas son adhésion au CASCOL Rando. Il est donc démissionnaire du bureau.

Les articles 8 et 10 de nos statuts prévoient qu'en cas de vacances (décès, démission, exclusion, ...), le Bureau peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres par cooptation. Le mandat des membres ainsi nommés est validé à la première Assemblée Générale qui suit et prend fin à la même date que le mandat de celui qu'il est amené à remplacer. Ainsi, sur proposition du Bureau, l'Assemblée Générale peut élire des membres cooptés.

Afin de remplacer Roger BOUCHERAT au sein du bureau, nous vous proposons de coopter Jacques BRISSON.

Une nouvelle répartition des missions doit être peaufinée mais Jacques reprendra dores et déjà la responsabilité des licences et adhésions.

Quant au responsable de la Rando Santé, je devrais dire **la** responsable de la Rando Santé, c'est Sylviane LIVROZET qui n'est pas membre du bureau mais cela ne nous semble pas incompatible.

→ Vote pour la cooptation de Jacques BRISSON

Vote contre : 0 / Abstention : 0 / Approuvé à l'unanimité

4. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE (saison 2022-2023) → Luc HUSSON

En Annexe 1

5. RAPPORT FINANCIER (saison 2022-2023) → Alain LACROIX

En Annexe 2 → Compte de résultat

En Annexe 3 → Bilan financier

6. APPROBATIONS DES RAPPORTS

Moral et d'activité :

Vote contre : 0 / Abstention : 0 / Approuvé à l'unanimité

Financier :

Vote contre : 0 / Abstention : 0 / Approuvé à l'unanimité

7. BUDGET PREVISIONNEL → Alain LACROIX / Luc HUSSON

En Annexe 4

8. INFORMATIONS DIVERSES

En Annexe 5

9. PAROLE AUX REPRESENTANTS

* M. SOUCHON (Adjoint aux sports de la Mairie d'Oullins)

Remerciements au CASCOL Rando pour son implication et sa participation aux différents évènements organisés ou fédérés par la Mairie. En principe, le Club répond présent aux différentes sollicitations de la commune.

* M. GRENIER (Président du CASCOL Groupement)

Rappel que CASCOL Groupement peut prendre en charge les dépenses de formation « Secourisme » des différentes sections du CASCOL.

Il suffit d'en faire la demande.

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée par écrit

Annexe 1

AG CASCOL RANDO du 06/10/2023

4. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE (saison 2022-2023)

4.1 Préambule

Après ces quelques saisons placées sous le signe de la COVID 19, nous avons repris une activité « normale ».

4.2 Activités

Le programme de la saison prévoyait 148 randos et 10 manifestations.

4.2.1 Les randonnées

139 sorties ont été réalisées dont 7 séjours :

- Séjour en Belledonne – septembre 2022 (4 jours)
- Séjour à Combo les Bains – septembre 2022 (8 jours)
- Séjour Raquettes aux 7 Laux – janvier 2023 (6 jours)
- Séjour à Grangent (Soupe aux choux) – Avril 2023 (2 jours)
- Séjour dans la Drôme – Mai 2023 (3 jours)
- Séjour dans le Jura – Juin 2023 (5 jours)
- Le tour du Vieux Chaillol – Juin 2023 (7 jours)

Toujours quelques randos thématiques : *(dans le désordre)*

- * Rando BBQ de rentrée
- * Rando Ail des ours
- * Rando Muguet
- * Forêt des expériences, visite de Montpellier, rando resto
- * et d'autres ...

Cette année, pour la 1^{ère} fois, nous avons inscrit la « Rando patrimoine » au calendrier du Club. Elle est organisée par le Comité Départemental. Elle s'est déroulée à Oingt le 11 mai 2023 et a rencontré un grand succès
3 parcours / 31 participants

Randos annulées :

9 randos ont été annulées :

- 7 pour cause de conditions météo
- 1 suite à empêchement de dernière minute de l'organisateur
- 1 par manque de proposition (attention ! je crois que c'est la 1^{ère} fois que ça arrive, mais ...)
- Faute de neige, 3 rando « Raquettes » à la journée ont été remplacées par des randos

J'en profite pour faire 2 rappels :

** le calendrier trimestriel est amené à changer, il n'est pas tenu à jour*

→ il faut consulter le site internet qui est à jour en permanence

** l'échéance du 30 octobre 2023 pour les propositions du 1^{ier} trimestre 2024*

4.2.2 Les manifestations

Parmi celles-ci, je citerai plus particulièrement :

- Forum des Associations le 3 septembre 2022
 - Qui permet toujours de prendre des contacts et faire quelques recrutements
- La marche Bleue qui s'est déroulée lundi 03 octobre 2022 dans les rue d'Oullins
 - Cette activité se déroule dans le cadre de la semaine bleue qui est dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale.
 - A la demande de la mairie, nous avons co-organisé cette marche en ouverture de la semaine bleue.
- Accueil de l'AG du CDRP 69 le 10 mars 2023
 - Le CDRP sollicite, tous les ans, un club pour accueillir son AG.
 - Elle s'est déroulée à la salle Collovray à Oullins
- Courir pour Elles le 07 mai 2023
 - C'est une association qui contribue à la lutte contre les cancers féminins par la prévention et l'amélioration de la qualité de vie des femmes en soin
 - Au stade du Merlo, nous avons tenu un stand dans le cadre de la course annuelle
 - Malheureusement la météo n'était pas de la partie
- Marche Séniors le 31 mai 2023
 - Comme pour la marche bleue, à la demande de la Mairie, nous avons co-organisé une rando sur les bords de l'Yzeron.
 - Rando proposée aux séniors d'Oullins
 - Une vingtaine de participants
- Oullins Fête du Sport le samedi 24 juin 2023
 - Cette année, la ville d'Oullins avait rassemblé la grande majorité des stands des associations au stade du Merlo.
 - A cette occasion, une répétition générale du défilé de la biennale de la danse a eu lieu.
 - Le stand du CASCOL Rando n'a pas connu un franc succès et ce ne sont qu'une poignée de personnes qui nous ont rendu visite.
 - De même, la rando proposée le matin et l'après-midi n'a pas rencontré un franc succès puisque personne ne s'est inscrit.
- La fête du CASI SNCF de Lyon le dimanche 25 juin 2023
 - Au cours de cette fête, un parcours découverte de différentes activités était proposé aux cheminots et à leurs familles (tir, boules, gym, rando, ...)
 - Notre atelier proposait une découverte de la lecture de carte
 - Sans dire que c'était l'affluence des grands jours, nous avons reçu un nombre de visiteurs assez conséquent.
 - Cette participation nous a permis l'achat de 5 paires de bâtons de rando financé par le CASI et l'octroi d'une participation au financement de l'oriflamme « CASCOL Rando ».
 - Ce matériel est au siège et à disposition des adhérents.
- Outre ces actions ouvertes sur l'externe, nous avons réalisé :
 - Permanence « Adhésion »
 - L'AG du Club le 16 septembre 2022
 - La présentation des programmes du trimestre avec un moment de convivialité
 - Le repas « Saucisson lyonnais »
 - La galette des rois

41 Avenue de l'Aqueduc de Beaunant 69600 OULLINS

Contact : Cascal.randoevasion@free.fr

Site Internet : www.cascal-rando.fr

RNA : W691088543

Siret : 812 879 849 000 22

Affiliation : F.F.R.P. : 04360

- J'en profite pour remercier tous ceux qui donnent un coup de main, sans faire de bruit, lors des divers événements et qui contribuent à leur réussite.
Pas de nom → Ils se reconnaîtront !

4.3 Effectifs

Les effectifs de la saison 2022-2023 sont en légère augmentation par rapport à la saison précédente, avec 108 adhérents (contre 96 en 2021-2022) → soit 12% d'augmentation

- * 27 nouveaux adhérents → 25% des adhérents
- * 81 anciens adhérents ayant renouvelés
- * 15 anciens adhérents n'ayant pas renouvelés

La moyenne de participation par jour s'établit ainsi :

- Lundi : 19,4 participants au lieu de 11,3 la saison passée → nette augmentation
- Mardi : 14,6 participants au lieu de 13,6 la saison passée → stable
- Jeudi : 19,7 participants au lieu de 16,6 la saison passée → petite augmentation
- 7 Séjours : représentent 35 jours avec 19,3 participants

La moyenne de participations par semaine augmente et passe à 63 au lieu de 45 la saison passée.

Conclusion :

- * Le nombre d'adhérents augmente
- * La moyenne des participations augmente
- * Meilleure assiduité des adhérents
- * très bonne participation aux moments conviviaux
- Continuons sur cette voie

4.4 Formations

Secourisme (PSC1) :

Le Comité Départemental du Rhône a proposé des formations « Secourisme » cette saison.

- * 4 adhérents ont suivi la formation les 22 et 23 octobre 2022
- * 4 adhérents ont suivi la formation les 26 et 27 novembre 2022

- * 2 adhérents étaient inscrits en mai 2023 → formation annulée faute de participants
→ 1 des 2 est réinscrit

Formation interne au CASCOL Rando :

Nous avons réalisé 2 sessions de formation d'une journée :

- * Initiation à la lecture de carte : 2 adhérents
- * Initiation aux applications GPS sur Smartphone : 4 adhérents

Saison à venir :

- * 4 adhérents sont inscrits à une formation « Secourisme » en octobre 2023
- * 1 adhérent est inscrit à une formation « Initiation Rando » en octobre 2023

S'il y a des volontaires pour suivre une formation

→ Parlez nous en.

4.5 Conclusion

- Merci à toutes celles et ceux qui participent aux randos
- Merci à toutes celles et ceux qui proposent des randos et des séjours
- Merci aux membres du bureau qui donnent, sans compter, de leur temps au Club

Merci à vous tous qui faites vivre le Club.

Annexe 2

PRODUITS	2022/2023	CHARGES	2022/2023	RESULTAT FINANCIER	
Prestations de services	24 265 €	Autres achats	34 984 €	RESULTAT FINANCIER	172 €
Prestations à caractère sportif (randonnées)	23 411 €	Achats prestations de services	30 414 €	Produits financiers	172 €
Autres activités	854 €	<i>Prestation pour randonnées</i>	28 703 €	Intérêts livrets	172 €
Ventes de produits et marchandises	0 €	<i>Participation séjour organisateur</i>	1 071 €	Charges financières	0 €
PRODUITS DES ACTIVITES	24 265 €	<i>Prestations de formation</i>	640 €	Intérêts et agios	0 €
Subventions	760 €	Achats matériels et équipements	4 459 €	RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 500 €
Municipale	500 €	<i>Matériels et équipements</i>	4 459 €	Produits exceptionnels	4 500 €
USCF	260 €	Achats matières et fournitures	112 €	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0 €
Autres subventions (Aide formation FFRP)	0 €	<i>Fournitures bureau</i>	95 €	Charges exceptionnelles	0 €
Cotisations	6 112 €	<i>Documentations IGV</i>	16 €	Quotes part travaux local siège	0 €
	6 112 €	Achats de marchandises	0 €	RESULTAT NET	-4 729 €
Autres produits	870 €	<i>Nourriture boissons</i>	0 €		
Autres produits	861 €	<i>Achats marchandises</i>	0 €		
Produits Financiers	9 €	Services extérieurs	6 423 €		
PRODUITS D'EXPLOITATION	32 006 €	Entretien et réparations	0 €		
		Assurances	0 €		
		Documentation	0 €		
		Publicité, publications	0 €		
		Frais de transport	0 €		
		Déplacements, missions, réceptions	2 805 €		
		Frais postaux et de télécommunications	221 €		
		<i>Affranchissements</i>	92 €		
		<i>Téléphone</i>	0 €		
		<i>Abonnement Internet</i>	129 €		
		Services bancaires et assimilés	100 €		
		Cotisations, engagements	3 297 €		
		<i>Cotisations</i>	60 €		
		<i>Licences</i>	3 237 €		
		Impôts et taxes	0 €		
		Dotations aux amortissement et provisions	0 €		
		CHARGES D'EXPLOITATION	41 407 €		
		RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 401 €		

Annexe 3

Bilan au >>>>>>>	31/08/2023			PASSIF	31/08/2023	
	ACTIF	BRUT	Amort. & provis.		NET	avant affectation
ACTIF IMMOBILISE				FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	0	0	0	Fonds propres	9 445	9 445
Immobilisations corporelles	0	0	0	Report à nouveau	18 762	
Immobilisations financières	0	0	0	Résultat de l'exercice	-9 317	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	9 445	9 445
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
Produits à recevoir			0	DETTES		
Acomptes et avances versés				Charges à payer	0	0
Disponibilités	9 533		9 533	TOTAL DETTES	0	0
Banque	1 358		1 358			
Compte sur livret	8 172		8 172	Charges à Payer	0	0
Caisse	3		3	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	400	400
Charges constatées d'avance	312		312			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 845		9 845			
TOTAL ACTIF	9 845	0	9 845	TOTAL PASSIF	9 845	9 845

41 Avenue de l'Aqueduc de Beaunant 69600 OULLINS

Contact : Cascal.randoevasion@free.fr

Site Internet : www.cascal-rando.fr

RNA : W691088543

Siret : 812 879 849 000 22

Affiliation : F.F.R.P. : 04360

Annexe 4

CASCOL RANDO			
BUDGET PREVISIONNEL 2023 - 2024			
DEPENSES		RECETTES	
PRESTATIONS DE SERVICES		PRESTATIONS DE SERVICES	
Séjours	30 000	Séjours	33 000
Valorisation Salle Collovray	150	Reprise de Provisions	
Valorisation locaux Merlo	1 276	Prêt salle Collovray	150
Location salle Bachasse	180	Prêt locaux Merlo	1 276
Valorisation heures bénévolat	30 000	Valorisation heures bénévolat	30 000
s/total	61 606	s/total	64 426
FORMATIONS FFRP		PRODUITS D'ACTIVITES	
BF animateur Rando		Subvention Municipale	400
Initiation à la Rando (2)	300	Subvention USCF	300
Formation Assurance (1)	200	Cotisations Adhérents	2 500
Rando Santé (1)	300	Licences/Assurances	2 800
Secourisme (8)	700	Produits Bancaires	100
s/total	1 500	s/total	6 100
SERVICES EXTERIEURS			
Fournitures de Bureau	500		
Documentations (cartes, guides)	200		
Frais de Transport (formations, réun	260		
Réceptions (assemblée, repas, pots.	2 800		
Frais Postaux	150		
Licences/Assurances	2 800		
Cotisation FFRP	60		
Cotisation Groupement	50		
Abonnement site internet	150		
Frais bancaires (carte/gestion)	150		
Aménagement siège	300		
s/total	7 420		
total	70 526	total	70 526

41 Avenue de l'Aqueduc de Beaunant 69600 OULLINS

Contact : Cascal.randoevasion@free.fr

Site Internet : www.cascal-rando.fr

RNA : W691088543

Siret : 812 879 849 000 22

Affiliation : F.F.R.P. : 04360

Annexe 5

AG CASCOL RANDO du 06/10/2023

8. INFORMATIONS DIVERSES (saison 2022-2023)

8.1 Dématérialisation des licences (rappel)

La fédération a généralisé la dématérialisation du support licence

La licence dématérialisée est **envoyée en format PDF** par email.

Vous pouvez retrouver votre titre dans votre boîte mail ou dans l'espace « mon compte » du site internet de la FFR.

En cas de besoin, le Club peut la télécharger et l'imprimer.

8.2 Tarif des cotisations 2023/2024

Le tarif des assurances a augmenté donc le tarif de la FFR a augmenté aussi (ces hausses vont de 0,25cts à 4,60€ selon le type d'assurance).

Le bureau a décidé de ne pas appliquer cette augmentation aux adhérents et donc de ne pas augmenter le tarif des cotisations pour la saison 2023-2024.

La part d'augmentation sera prise en charge par le Club.

Exemple de répartition FFR / Club

- ✓ 53€ (ou 63€ en fonction du type d'assurance)
 - 28,25€ (ou 40,30€) pour la FFR
 - 24,75€ (ou 22,70€) pour le Club

8.3 Tarif covoiturage

Compensation des frais pour les utilisateurs de leur voiture

Depuis le 1^{er} avril 2023 le tarif de covoiturage est passé de 0,25 cts / Km à 0,28 cts / Km
Plus le prix d'autoroute éventuels.

Je rappelle que pour le covoiturage une rotation des véhicules est souhaitable. Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes personnes qui prennent leurs voitures.

8.4 Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application, puis la loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à la démocratisation du sport et ses décrets d'application, laissent aux fédérations sportives l'appréciation de la durée de validité du certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique (CACI) des disciplines que leur a déléguées le ministère des Sports et les activités connexes proposées au sein des clubs.

Cette simplification administrative veut responsabiliser les pratiquants vis-à-vis de leur santé ; elle aboutit aux **règles suivantes en avril 2023 pour la FFRandonnée.**

1- **Un CACI** pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois **est obligatoire :**

* **pour toute première prise de licence**

* et à chaque reprise de licence **après une interruption de deux saisons sportives ou plus.**

2- **Renouvellement** annuel de la licence : le pratiquant doit attester avoir rempli **l'auto-questionnaire** personnel de santé fourni par la FFRandonnée et **avoir répondu « non »** à toutes les questions en toute honnêteté.

En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions :

* la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition)

L'adhérent doit donner au club une « attestation de réponse au questionnaire de santé »

L'auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

* mais **le certificat médical n'est plus exigé.**

8.5 Règlement intérieur

Lors de l'AG de l'an passé, un adhérent nous a fait remarquer que le règlement intérieur n'était pas à jour.

Ce règlement a donc été réactualisé à la réunion de bureau suivante et mis à jour en date du 09/11/2022.

Ce règlement intérieur est consultable sur le site internet du Club.

8.6 Investissements réalisés

Je citerai les principaux :

* Climatisation du siège

* Ordinateur et matériel informatique

* Oriflamme

* Sono

* Vaisselle / verres / couverts

8.7 Actions envisagées pour la saison 2023/2024

* Début octobre 2023 : Séminaire des Animateurs « Rando Santé » → 1 participant

* Début octobre 2023 : Réunion d'information « Correspondant Tourisme » → 1 participant

* Initiation à l'utilisation des bâtons de marche

* « Course » d'orientation

* Achat / vente de Tee-shirts aux couleurs et logo du Club

8.8 Récompenses

Vous avez vu dans le rapport d'activité que la rando santé a beaucoup progressé cette saison (*on est passé d'une moyenne de participation de 11,3 à 19,4 par sortie*) donc le bureau a décidé de mettre à l'honneur « La Rando Santé »

L'implication de Gisèle et Roger Boucherat n'y est pas pour rien et on leur a signifié au mois de juin.

1) Prix « Coup de cœur » du bureau

- * pour son investissement et son rôle de « Second » avec Roger et Gisèle
→ Jean Marc Roche

2) Plus grand nombre de participations aux randos « Santé » :

- * 27 participations → Michelle MOLLIER
- * 25 participations → Liliane BOLDIZAR
- * 24 participations → Philippe LEPLAT